

N/REF : 20/06/2025 13H50 C:000053 I:80352
V/REF : AC/C22088
V/Email reçu le Vendredi 20/06/2025 a 13H50

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TNR
IMMEUBLE : TOURAINE - TNR
1 A 6, ALLEE DE TOURAINE
VILLEJEAN TOURAINE
35000 RENNES

Rennes, le 27 Juin 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLÉE 1 TOURAINE - M MME MAZROUI 07 51 05 33 34
LOGEMENT N° 005705, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : ABSENCE EAU FROIDE DEPUIS COUPURE D'EAU PAR FOUCHARD
Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : VANNE EAU FROIDE COUPÉE
OUVERTURE VANNE EAU FROIDE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 23/06/25 a 10H19 salimohamed@aiguillon.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 23/06/25 A 10:18 MME S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	175,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				195,00
T.V.A. a 10,00%				19,50
TOTAL T.T.C.En EURO				214,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.